

FIMO VOYAGEURS

La FIMO permet d'approfondir les connaissances en matière de réglementations en vigueur. Elle permet en outre de perfectionner sa pratique en matière de sécurité routière.

Enfin elle donne l'opportunité de comprendre et mettre en œuvre une utilisation rationnelle du véhicule afin de réduire l'impact sur l'environnement.

Code France compétences : RS5768

Certificateur : MINISTÈRE DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE ET DE LA COHESION DES TERRITOIRES

Date d'enregistrement 23-12-2021

OBJECTIFS

Formation permettant de s'assurer que les conducteurs maîtrisent, sur la durée :

- *Les règles de sécurité routière,
- *De sécurité à l'arrêt,
- *La réglementation relative à la durée du travail, aux temps de conduite et de repos,
- *Les techniques de réduction de l'incidence de

DURÉE

- 140 heures (sur 4 semaines consécutives)

PUBLIC CONCERNÉ

La FIMO s'adresse aux personnes titulaires : d'un permis de conduire de la catégorie D1, D1E, D ou DE en cours de validité

Tout(e) conducteur (trice) qui ne rentre pas dans les cas d'exemptions mentionnés par l'article R. 3314-15 du code des transports

PRÉ-REQUIS

- Être titulaire du Permis de la catégorie D1, D1E, D ou DE en cours de validité ou d'un permis reconnu en équivalence articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du code de la route

SUITE PARCOURS

Recyclage tous les 5 ans (FCO).
Passerelle Marchandises

La formation FIMO (Formation Initiale Minimum Obligatoire) est une formation obligatoire permettant d'obtenir la qualification professionnelle pour exercer le métier de conducteur routier de voyageurs.

Programme

1-Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Connaître les caractéristiques techniques du véhicule et le fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique en insistant sur les différentes possibilités offertes par l'informatique embarquée et sur l'optimisation de la consommation de carburant
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesses automatique
- Chargement, respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule pour assurer la sécurité et le confort des voyageurs.
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile.
- Être capable de s'adapter aux situations dangereuses.

2-Application des réglementations

- Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs
- Réglementation applicable au transport de voyageurs en national et en international, urbain et non urbain, et notamment les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé
- Connaître l'environnement social du transport routier : droits et obligations des conducteurs en matière de qualification initiale et de formation continue, l'existence de conventions collectives et de statuts particuliers.
- Connaître les différents contrats et documents nécessaires selon le transport réalisé
- Savoir appréhender transport de groupes spécifiques, scolaires
- Connaître les équipements de sécurité à bord du bus, les ceintures de sécurité, le chargement du véhicule.

3-Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - la prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance

- Prévention des risques physiques, prise de conscience de l'importance de l'hygiène de vie.
- Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence (gestion des conflits, notions de secourisme, réglementation routière y compris les règles spécifiques, constat amiable, criminalité, trafic de clandestins, y compris les règles spécifiques)
- Risques de la route et facteurs aggravant liés aux véhicules lourds : accidents du travail tant en circulation qu'à l'arrêt
- Savoir assurer la Sécurité dans le transport scolaire



MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

- Méthodes actives adaptées à la formation des adultes.
- Alternance d'apports théoriques et pratiques
- Formation sur véhicule, en situation réelle
- Une pédagogie active qui prend en compte les acquis de chacun,
- Mémentos pédagogiques
- Des formateurs justifiant d'une pratique professionnelle dans les domaines visés par la formation,

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Suivi :

Feuilles de présence émargées par les stagiaires

Évaluation et validation :

Test final d'évaluation des compétences acquises, correction et synthèse du stage.

Délivrance d'une attestation de formation.

Sous réserve de réussite à l'examen, délivrance de la Carte de Qualification de Conducteur (CQC) par l'organisme mandaté par l'Etat (valable 5 ans)

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Inscription après validation du devis

Délai minimal de 3 semaines

INTER

INTRA Cette formation peut être organisée sur mesure pour votre entreprise. Contactez-nous pour mettre en place les modalités avec notre conseillère et obtenir votre tarif dédié.

ACCÉSSIBILITÉ AUX PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

La formation est accessible, sous conditions, aux personnes en situation de handicap

Un référent handicap est à votre écoute pour sécuriser votre parcours de formation en collaboration avec les partenaires professionnels (Cap Emploi, AGEFIPH ...)

TARIFS

Voir proposition

Référents pédagogiques

Rodolphe DUCLA – Patrick BARRERE

Contact : 05 64 25 08 50

4-Service, logistique

- Sensibilisation aux différentes situations de handicap et prise en compte des voyageurs handicapés.
- Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service
- Environnement économique du transport de voyageurs, organisation des transports et rôle des différents acteurs économiques et institutionnels

Validation de la certification ou de l'habilitation

L'examen sanctionnant la FIMO comporte une partie pratique d'évaluation de la conduite professionnelle, réalisée par un évaluateur qualifié.

Il comporte également une partie théorique d'évaluation des compétences, réalisée sur la base d'un questionnaire à choix multiples.

Possibilité de validation partielle : Non

100% de réussite sur 21 présentations sur le premier semestre 2024



Contactez-nous !

Votre conseillère formation :
Johanna DARZEINS
Mobile : 06.59.87.22.55
E-MAIL : johanna@bp-formations.com

Proposition Tarifaire sur demande



Découvrez nos taux de réussite et de satisfaction stagiaires sur
bearn-pyrénées-formation-auto-école.fr

Béarn Pyrénées Formation – 73 Route de Bayonne – 64 140 BILLERE – Siret : 79904809500027